

Le sénateur Argue: J'ai bien entendu.

Le sénateur Roblin: Ce n'est pas à dédaigner. C'est une contribution importante. Certes les agriculteurs en paient une partie et ce sont les gouvernements provinciaux et le gouvernement fédéral qui paient le reste. Je n'oublie pas qu'il s'agit d'un régime d'assurance auquel les agriculteurs ont cotisé, mais ceci prouve à mon sens qu'il en vaut la peine.

Je dois dire à mon honorable collègue que je doute pouvoir l'encourager à penser qu'une décision sera prise avant la fin du mois. Il sera très difficile d'y arriver pour cette date. Je ferai tout mon possible pour essayer de convaincre mes collègues de passer rapidement à l'action. Venant de l'Ouest, j'ai une idée de ce que cela signifie.

Le sénateur Argue: Honorables sénateurs, je ferais peut-être bien d'expliquer les paramètres de l'assurance-récolte. Le montant brut est nettement inférieur à ce que rapporterait une récolte moyenne.

Le sénateur Roblin: Oh, oui!

Le sénateur Argue: L'assurance équivaut à 70 p. 100 du rendement moyen, à un certain prix le boisseau. Le plus décourageant c'est que certains de ces agriculteurs ont perdu trois ou quatre récoltes de suite. D'après les dispositions de l'entente sur l'assurance-récolte, ils ne sont plus assurés pour un montant correspondant à 70 p. 100 mais à 49 p. 100 d'un rendement normal. J'espère que l'on n'ira pas en déduire que du fait que 500 millions de dollars ont été versés en vertu de l'assurance-récolte, on pourrait refuser de donner les \$50 l'acre qui doivent être versés pour suppléer ce programme. Les associations agricoles et les agriculteurs des régions touchées trouvent presque tous qu'une telle subvention est nécessaire.

Je voudrais aussi poser au leader une question au sujet des 48 millions qui ont été versés aux éleveurs de bétail. Sur cette somme, 16 millions sont allés à la Saskatchewan, 30 millions à l'Alberta et 2 millions au Manitoba, où, comme le dit le ministre, la sécheresse a sévi dans certaines régions petites mais importantes. Je voudrais que l'honorable leader du gouvernement nous dise pourquoi cet argent, ces \$30 par tête de bétail, a été versé au trésor de la Saskatchewan au lieu de l'être aux éleveurs. Si je pose la question, c'est pour la bonne raison que, à l'époque de la déclaration, le premier ministre, M. Devine, a affirmé que, en sa qualité de premier ministre de la Saskatchewan, il avait demandé à son gouvernement de consentir \$60 par tête et qu'il comptait réclamer aux autorités fédérales d'accorder une indemnité égale. A l'époque, toute la presse dans l'Ouest avait fait remarquer que ces \$60 seraient peut-être doublés. En fait, dans le *Saskatchewan Report*, publication qui n'est certainement pas libérale à en juger par les articles qu'on y lit, on a annoncé que les éleveurs recevraient sans doute \$120. Je ne sais pas si le *Saskatchewan Report* est de la même qualité que l'*Alberta Report*, mais la Saskatchewan imite en tout l'Alberta et c'est pourquoi nous avons maintenant cette publication appelée le *Saskatchewan Report*.

● (1440)

Je voudrais cependant savoir pourquoi M. John Wise qui se prétend le porte-parole des agriculteurs a accepté d'envoyer ces \$30 au trésor de la Saskatchewan au lieu de les verser directement aux éleveurs de bœuf à qui revient la somme.

[Le sénateur Roblin.]

Le sénateur Roblin: Si j'étais cavalier, je dirais probablement que c'est pour la même raison invoquée par l'ancien gouvernement pour envoyer les subventions au transport ferroviaire aux sociétés de chemins de fer plutôt qu'aux agriculteurs à qui elles revenaient de droit.

Le sénateur Argue: Et j'espère que l'on continuera à les verser aux sociétés de chemins de fer, car autrement le prix du blé baissera de 50 cents le boisseau et les agriculteurs n'ont pas les moyens de se permettre une autre réduction du prix du blé. Voilà pourquoi l'argent a été versé aux sociétés ferroviaires.

Le sénateur Roblin: Le sénateur me permettra sûrement de répondre à ses questions.

Le sénateur Argue: Évitez simplement de chercher à semer la confusion dans nos esprits.

Le sénateur Roblin: Pourquoi m'en abstiendrai-je? Vous vous plaignez de ce que le gouvernement achemine les fonds dans une certaine direction. Il convient donc certainement d'examiner d'autres exemples de cette façon de faire.

Le sénateur Frith: Vous avez dit que vous le feriez si vous étiez cavalier, mais vous ne l'êtes pas.

Le sénateur Argue: C'est le Règlement qui le veut ainsi.

Le sénateur Roblin: Vous pouvez bien parler, vous qui savez le peu de rigueur avec laquelle . . .

Le sénateur Argue: J'ai dit «le Règlement».

Le sénateur Roblin: En fait, je constate avec plaisir que mon honorable collègue reconnaît que le Sénat se plie plus ou moins à un règlement, car nous sommes quelques-uns à nous demander parfois si c'est le cas. Quoi qu'il en soit, je tiens simplement à lui signaler que, quelle que soit la façon de calculer, c'est beaucoup d'argent qu'une contribution d'un demi-milliard de dollars en assurance-récolte. Mon honorable collègue a soulevé un point intéressant lorsqu'il a dit que la formule actuelle portait sur des pertes cumulatives consécutives. C'est un aspect du régime d'assurance-récolte qu'il faudrait reconsidérer. Certes, nous devrions le reconsidérer, et je ne crois pas me tromper en disant que le ministre a l'intention de le faire, car si nous subissons effectivement une série continue de pertes, l'aspect cumulatif devient encore plus important et, si la formule n'est pas équitable, il faut la changer. Nous examinerons la question.

Quant à l'autre question, à savoir pourquoi le ministre de l'Agriculture a décidé de distribuer l'argent par l'entremise du gouvernement de la Saskatchewan, j'entends me renseigner auprès du ministre, car je n'en sais rien. J'en profiterai pour lui demander s'il a fait la même offre au Manitoba et à l'Alberta.

Le sénateur Argue: Je pense que l'Alberta a procédé d'une façon plus précise que la Saskatchewan. Je crois savoir que cette province a annoncé \$45, de sorte que \$45 plus \$30 font \$75, et elle n'a pas prétendu qu'elle allait verser \$60 ou quelque autre montant, quitte ensuite à refuser de le verser en sus des \$30 aux éleveurs.

Je prie le leader du gouvernement au Sénat de transmettre au Cabinet les doléances du Sénat à ce sujet et, même s'il se fait tard, d'inviter le ministre de l'Agriculture ou, encore mieux, le premier ministre, à communiquer avec le premier ministre de la Saskatchewan pour lui faire savoir qu'il y a eu malentendu quant aux intentions de son gouvernement. Dans